RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00406
Numéro SIREN : 341 908 903
Nom ou dénomination : ABC AGENCEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2022 sous le numéro de dépôt A2022/004875

ABC AGENCEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 13 rue du Vercors, 42000 ST ETIENNE
341 908 903 RCS SAINT ETIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 1er avril 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 1er avril,
A 17 heures 30,

La société SPR, Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, ayant son siège social 15 rue du Vercors, 42000 ST ETIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 478 224 736 RCS SAINT ETIENNE,
Représentée par son, Monsieur Frédéric ROMEYER,

Associée unique de la société ABC AGENCEMENTS,

En présence de Monsieur Frédéric ROMEYER, Président non associé de la Société,

Étant précisé que la société BM AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informé des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur le Président rappelle qu'il entend démissionner de ses fonctions de Président de la société et qu'il y a lieu de procéder à son remplacement.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu les explications du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Frédéric ROMEYER de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société SPR, Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros, ayant son siège social 15 rue du Vercors, 42000 ST ETIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 478 224 736 RCS SAINT ETIENNE,
représentée par son gérant, Monsieur Frédéric ROMEYER

Monsieur Frédéric ROMEYER, au nom de la société SPR qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide qu'il sera statuer ultérieurement sur la rémunération à verser à la présidence. Toutefois, le Président aura droit, à compter de ce jour, au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CLOTURE DE LA SEANCE

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

la société SPR
elle-même représentée par son gérant
Monsieur Frédéric ROMEYER

